

# Voltaire à Ferney

250 ans



1761 - 2011

Association Voltaire à Ferney



Andrew Brown    André Magnan  
Lucien Choudin    Véronique Rollet  
Alex Décotte    Costanza Solari  
Jacqueline Forget    Voltaire

# Voltaire à Ferney

## 1761-2011

*« J'ai trouvé de la misère et des ronces sur de la terre à pot »*

Illustrations :

Gérard Benoit à la Guillaume, Alain Gégout, Aline Rohrbach, Vauban,  
Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle

Association Voltaire à Ferney  
26, Grand'rue – 01210 Ferney-Voltaire  
[www.voltaire-a-ferney.org](http://www.voltaire-a-ferney.org)  
[info@voltaire-a-ferney.org](mailto:info@voltaire-a-ferney.org)



# VOLTAIRE À FERNEY 1761-2011

Un passé bien présent .....	5
Repères .....	7
En allant sur ses soixante-sept .....	9
Deo erexit Voltaire .....	12
<i>Le Café ou l'Écossaise</i> .....	15
Voltaire et la Nouvelle Héloïse .....	19
Voltaire et Shakespeare : le désamour .....	21
Voltaire agriculteur .....	23
Mémoire sur l'agriculture .....	24
13 octobre : rien .....	29
Un assassin délicat .....	39
Publications de Voltaire en 1761 .....	45
Publications des associations voltairiennes .....	46
Crédits .....	47





# 1761-2011

## UN PASSÉ BIEN PRÉSENT

1761

*J'ai trouvé de la misère et des ronces sur de la terre à pot. J'ai dit aux possesseurs des ronces : Voulez-vous me permettre de vous défricher? Ils me l'ont permis en se moquant de moi. J'ai défriché, j'ai brûlé, j'ai fait porter de la terre légère, on a cessé de me siffler, et on me remercie. On peut toujours faire un peu de bien partout où l'on est.*

Voltaire à Louis-Paul Abeille, 7 février 1761.

2011

*D'aucuns s'inquiètent de notre capacité à faire face à l'ensemble des projets que nous avons lancés. J'aimerais rappeler que nous sommes dans l'obligation de les réaliser au regard de la vétusté de nos équipements hors normes et surannés. Nous sommes bien décidés à moderniser notre ville afin de répondre au mieux aux besoins des usagers...*

Le maire aux Ferneyiens, novembre 2011.

En 1761, le nouveau Seigneur de Fernex publie les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*.

En 2011, le nouveau seigneur de Ferney publie cinq fascicules de *Ferney Magazine*.

En 1761, le nouveau Seigneur de Fernex a quelques démêlés avec les curés voisins.

En 2011, le nouveau seigneur de Ferney a quelques démêlés avec les communes voisines.

En 1761, le nouveau Seigneur de Fernex envoie à Paris *Le Droit du seigneur*.

En 2011, le nouveau seigneur de Ferney se rend à Paris au Congrès des Maires.

En 1761, le nouveau Seigneur de Fernex fait représenter *Tancredè*.

En 2011, le nouveau seigneur de Ferney soutient la représentation de *Zadig*.

En 1761, le nouveau Seigneur de Fernex entreprend la construction d'une église, après avoir démoli la précédente.

En 2011, le nouveau seigneur de Ferney entreprend la création d'un parc public, après avoir abattu l'allée d'arbres précédente.

En 1761, le nouveau Seigneur de Fernex est accusé de sacrilège.

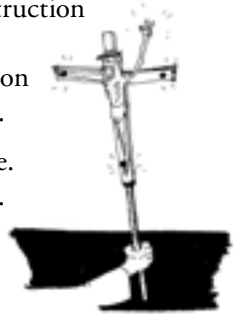
En 2011, le nouveau seigneur de Ferney est accusé de sacrilège.

En 1761, le nouveau Seigneur de Fernex reçoit les reliques envoyées par le Pape.

En 2011, le nouveau seigneur de Ferney reçoit les subventions attribuées par la Région.

En 1761, le nouveau Seigneur de Fernex compose *Les Chevaux et les ânes*.

En 2011, le nouveau seigneur de Ferney remplace progressivement les automobiles par des chevaux et des ânes.



Moralité : Est seigneur de village qui peut, n'est pas Voltaire qui veut.

Post-scriptum : *Je pardonne à tous ceux dont je me suis moqué.*

Voltaire à Cideville, 20 mai 1761

Alex Décotte



# REPÈRES

## Janvier

Publication des *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, attribuées au marquis de Ximénès, quoique de Voltaire, qui supporte mal le succès du roman de Jean-Jacques Rousseau.

## Février

Démêlés avec l'évêque d'Annecy, Deschamps de Chaumont, ainsi qu'avec divers ecclésiastiques, le curé de Moëns et les jésuites d'Ornex notamment.

Choiseul, ami de Voltaire, est nommé secrétaire d'État à la Guerre.

## Mars

Voltaire envoie à Paris sa pièce *Le droit du seigneur*.

Il conçoit le projet d'une édition commentée du théâtre de Corneille en faveur de l'arrière-petite-nièce de ce dernier.

Première allusion, dans une lettre à Collini, à ce qui allait devenir la grande édition in-quarto des œuvres de Voltaire, dont les premiers volumes ne paraîtront pourtant pas avant 1768.

*Epître à Mme Denis sur l'agriculture.*

## Avril

Représentation de *Tancrède*, avant et après la clôture annuelle des théâtres.

La pièce est parodiée au Théâtre-Français.

Voltaire est élu à l'Académie de Dijon.

Voltaire fait ses pâques.

Il entreprend la construction d'une église, après avoir démoli la précédente et labouré le cimetière qu'il fait transférer plus loin.

## Mai

*Conversation de M. l'Intendant des menus en exercice avec l'abbé Grizel.*

Réfection de l'église de Ferney. Voltaire accusé de sacrilège.

Condamnation et dissolution, par le parlement, de l'ordre des jésuites.

## **Juillet**

Reprise d'*Oreste*.

Campagne de souscription en faveur de l'édition de Corneille.

Craignant que la suppression des jésuites ne favorise la toute-puissance des jansénistes, qui « feront fermer les théâtres », Voltaire, au lieu de réclamer leur abolition, est d'avis « de les soutenir et de les contenir ».

## **Septembre**

Voltaire commence à travailler à la publication du « catéchisme » de Jean Meslier.

## **Octobre**

Voltaire intervient en faveur du pasteur Rochette, arrêté dans le ressort du parlement de Toulouse, et passible de mort; Rochette sera finalement exécuté avec les trois gentilshommes qui avaient tenté de le délivrer.

Le 13 octobre, mort de Marc-Antoine Calas.

Voltaire reçoit les reliques envoyées par le pape.

## **Novembre**

*Sermon du rabbin Akib* à propos de l'exécution du père Malagrida par l'Inquisition portugaise.

## **Décembre**

Voltaire compose *Les Chevaux et les ânes*, où il attaque ses ennemis de la Sorbonne.

Lucien Choudin



## EN ALLANT SUR SES SOIXANTE-SEPT...



*Ah comme le temps vole! Les hommes vivent trop peu. À peine a-t-on fait deux douzaines de pièces de théâtre qu'il faut partir!*

Au comte et à la comtesse d'Argental, 28 décembre 1760

*Dieu m'a fait la grâce de comprendre que, quand on veut rendre les gens ridicules et méprisables à la postérité, il faut les nicher dans quelque ouvrage qui aille à la postérité.*

À d'Alembert, 6 janvier 1761

*Songez-vous bien qu'il y a près de soixante ans que je vous suis attaché? Mes cheveux ont blanchi, mes dents sont tombées, mais mon cœur est jeune. Je suis tenté de franchir les monts et les neiges qui nous séparent, et de venir vous embrasser. J'ai honte de vous avouer que je me regarde dans mes retraites comme un des plus heureux hommes du monde. Mais vous méritez de l'être plus que moi, et je vous avertis que je cesse de l'être, si vous ne l'êtes pas.*

À Claude-Philippe Fyot de la Marche, 18 janvier 1761

*Il fait bien froid. Je suis bien malingre, mais mon cœur est toujours très chaud pour vous.*

À Jean-Robert Tronchin, 2 février 1761

*Tous nos contemporains s'en vont. Je n'ai que deux jours à vivre, mais je les emploierai à rendre les ennemis de la raison ridicules.*

À d'Argental, 7 février 1761



*À propos je suis fâché que nous mourions sans nous revoir.*

À l'abbé d'Olivet, 25 avril 1761

*Je n'ai guère plus de santé que vous ne m'en avez connu ; je vis, et je ne sais comment, et au jour la journée, tout comme les autres. Je m'imagine que vous prenez la vie en patience ainsi que moi ; je vous y exhorte de tout mon cœur ; car il est si sûr que nous serons très heureux quand nous ne sentirons plus rien, qu'il n'y a point de philosophe qui n'embrasse cette belle idée si consolante, et si démontrée. En attendant, Madame, vivez le plus heureusement que vous pourrez ; jouissez comme vous pourrez, et moquez-vous de tout, comme vous voudrez. Je vous écris rarement, parce que je n'aurais jamais que la même chose à vous mander, et quand je vous aurai bien répété que la vie est un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme, j'aurai dit tout ce que je sais.*

À Mme Du Deffand, 22 juillet 1761

*J'ai actuellement le plaisir de faire bâtir une belle église et un beau théâtre. Si je me damne à gauche, je me sauve à droite ; mon église est de marbre, afin que vous le sachiez, et mon théâtre n'est que de cailloux. Vous voyez que je ne laisse pas d'avoir des convenances dans l'esprit. Si on me connaissait, on me canoniserait, mais le monde est si injuste.*

Au président Hénault, 22 juillet 1761

*Voudriez-vous avoir la bonté de donner ordre qu'on nous envoyât un tonneau d'huile? attendu que Mlle Corneille mange beaucoup de salade?*

À Jean-Robert Tronchin, 1<sup>er</sup> octobre 1761

*Adieu mon cher philosophe, je vis libre, je mourrai libre. Je vous aimerai et vous estimerai jusqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie église que je viens de bâtir, et où je vais placer des reliques envoyées par le Saint Père.*

À Bernard-Joseph Saurin, vers le 15 octobre 1761

*Je devrais être aux Délices, mais je fais des allées de quinze cents toises à Ferney.  
(..) puis-je prendre la liberté de vous demander des nouvelles de mon huile?  
Puis-je vous importuner pour trois mille bons bouchons?  
Puis-je implorer vos bontés pour trente livres de chocolat?  
Faites-moi la grâce de me dire si le café, le sucre ne sont pas augmentés de prix.*

À Jean-Robert Tronchin, 13 novembre 1761

*Il est vrai que je suis bien pauvre, 1° grâce à la guerre, 2° grâce à une église que j'ai fait bâtir et pour laquelle on voulait me pendre, 3° grâce à un théâtre où je joue passablement les vieillards, mais qui est trop beau pour le pays de Gex, 4° grâce à M. de Brosses qui me coûte près de soixante mille livres pour un trou à vie que j'affirme douze cents livres. J'avoue qu'après avoir ainsi perdu 60 000 livres je me suis révolté pour deux cents francs. Son procédé m'a choqué, parce que j'y ai entrevu trop de mépris pour ma faiblesse. Je veux bien qu'on me ruine, mais je ne veux pas qu'on se moque de moi.*

À Antoine-Jean-Gabriel Le Bault, 5 décembre 1761

*On a imprimé, et on débite à Paris, un livre attribué à Saint-Évremond, intitulé Examen de la religion. C'est le livre le plus pulvérisant qu'on ait jamais écrit sur cette matière. Les Français commencent à se former.*

À Cramer, vers le 30 décembre 1761

**André Magnan**



## DEO EREXIT VOLTAIRE



Voltaire a lui-même relaté dans un mémoire imprimé les événements de l'année 1761, marqués par les travaux de « sa » nouvelle église, au fronton de laquelle il fera graver « Deo erexit Voltaire ».

*Dès que j'eus acheté les fiefs de Ferney et de Caille avec le domaine de l'Hermitage pour ma nièce, et les fiefs de Tournay, Pregny et Chambésy pour moi, le tout contigu, je trouvai dans tout le territoire de Ferney et de l'Hermitage un désert, couvert presque partout de ronces, des marais dans le voisinage qui répandaient la stérilité et la mortalité, des sauvages dans la misère, 80 arpents de terre dans Ferney que les habitants n'avaient pu ensemençer faute de grains, et la plupart des habitants en fuite parce que 14 brigades de commis répandues dans un pays de 7 lieues de long sur 3 de large leur prenaient leurs tabatières dans leurs poches sous prétexte d'un ordre du roi qui n'a jamais existé. Les curés dans le pays étaient les seuls à leur aise, et étaient absolument les maîtres, au point que le curé de Greilly, en faisant le catéchisme à ses enfants, leur dit :*

*- Quel est le chef de Greilly?*

*Les enfants répondent:*

*- C'est vous, Monsieur.*

*- Ce n'est donc pas le seigneur du lieu? dit le curé.*

*- Non, disent les enfants, c'est vous.*

*Le plus cruel fléau du pays était un nommé Ancian, curé de Moëns, assez connu au parlement de Dijon par ses fréquents procès; il redemandait à la commune de Ferney trois à quatre cents livres et leur avait fait pour plus de 1700 livres de frais; il faisait déjà conduire en prison les principaux habitants du village; je me plaignis à l'évêque d'un procédé si peu chrétien ou plutôt si barbare; je payai pour les habitants 2100 livres et je rendis les prisonniers à leurs familles.*



*Il fallait ensemen-  
cer les terres abandonnées et donner  
du grain à ceux qui en man-  
quaient; il fallait occuper les  
pauvres à défricher des bruyères  
immenses, obtenir un arrêt du  
Conseil pour le dessèchement  
des marais, et faire adoucir  
surtout les ordres cruels donnés*

*par les directeurs des fermes aux employés de fouiller dans les poches des passants, de leur arracher leurs petites tabatières de corne, et de les conduire en prison à dix lieues de là, ce qui aurait absolument dépeuplé ce malheureux petit canton qui forme peut-être le plus agréable paysage de l'Europe, habité par les plus malheureux citoyens. J'ai eu le bonheur de trouver à Paris des protecteurs qui m'ont procuré un heureux succès dans toutes ces entreprises.*

*Dès que j'ai vu que mon canton défriché et cultivé commençait à prendre une face nouvelle, j'ai voulu bâtir une église.*



*Toutes les formalités requises furent observées. L'official posa la première pierre en cérémonie avec le curé, et les murs étaient déjà élevés lorsqu'on apprit que le terrain choisi par l'official et le curé appartenait à des mineurs, et qu'on menaçait d'un procès.*

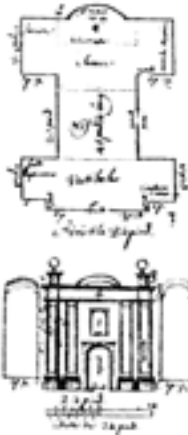
*Je fus obligé de cesser l'ouvrage et je perdis tous mes frais qui étaient considérables.*

Le curé et les habitants me prièrent de persister dans ma bonne volonté en embellissant l'église paroissiale et en m'autorisant à cet effet des procédures et formalités ecclésiastiques ci-devant faites pour la fondation d'une autre église. J'y consentis avec plaisir. Le curé et les syndics du lieu au nom de la communauté me signèrent le 31 décembre un acte d'autorisation.



« Nous soussignés représentant les communiens de Fernex, non seulement consentons avec M. le curé que M. de Voltaire fasse travailler à notre église paroissiale, y fasse construire un portail et un porche, y travaille deux demi-cintres à droite et à gauche, en retirant le portail et le portant plus avant dans ce qui fait aujourd'hui la nef, en y faisant

tous les embellissements qu'il suggère à propos, mais nous l'en remercions tous de notre cœur. Au nom de la communauté, fait à Fernex, le 31 décembre 1760. »



*Plan de l'église nouvelle  
tel qu'on la rebâtit à Fernex  
Commencée au mois d'avril 1761, interrompue  
par les difficultés qui ont été faites  
On n'a travaillé à cette reconstruction qu'avec le  
consentement du curé et des paroissiens et sur la permission  
donnée en 1760. Le bienfaiteur de ladite église ne se mêle d'ailleurs que de la faire  
reconstruire solidement et de l'embellir et n'entre pour rien dans ce qui regarde les  
formalités ecclésiastiques, qui regardent uniquement ceux qui en sont chargés.*

*Voltaire*

Plan de l'église nouvelle telle qu'on la rebâtit à Fernex. Commencée au mois d'avril 1761, interrompue par les difficultés qui ont été faites. On n'a travaillé à cette reconstruction que du consentement du curé et des paroissiens et sur la permission donnée en 1760. Le bienfaiteur de ladite église ne se mêle d'ailleurs que de la faire reconstruire solidement et de l'embellir et n'entre pour rien dans ce qui regarde les formalités ecclésiastiques, qui regardent uniquement ceux qui en sont chargés.

Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy.

Lucien Choudin

# LE CAFÉ OU L'ÉCOSSAISE

## UN TOURNANT DÉCISIF

### DE LA GUÉRILLA PHILOSOPHIQUE

Dès l'année 1758, Élie Fréron, journaliste et directeur de l'*Année littéraire*, avait écrit à Charles Palissot : « Sais-tu que ce vil troupeau d'encyclopédistes est sur le point d'être exterminé? ». Les anti-philosophes travaillaient en effet à l'interdiction de l'*Encyclopédie*. Ils l'obtinrent en 1759 et pensèrent avoir sonné le glas du projet encyclopédique. Charles Palissot consommait cette défaite en portant à la scène *Les Philosophes*, satire mordante qui n'aurait jamais pu être représentée à la Comédie-Française sans l'intervention personnelle de Fréron, l'absolution de la censure et la bienveillance de Choiseul, secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Ce dernier, lorrain comme Palissot, avait avoué à Voltaire qu'il « l'aimait un peu » et fermait les yeux sur cette « guerre des rats et des grenouilles », comme la désignait Mme Du Deffand. Il considérait secrètement qu'elle faisait diversion, dans l'esprit des badauds de Paris, avec les défaites subies par la France sur tous les fronts de la Guerre de Sept ans. Les attaques personnelles de la pièce, contre Dortidius (anagramme latinisée de Diderot) et d'autres encyclopédistes, dont Rousseau entrant en scène à quatre pattes en mangeant une laitue, avaient incité d'Alembert, dans sa lettre du 5 mai 1760, à exhorter Voltaire à passer à la contre-attaque. Il le fit sur un terrain où il excellait, celui du théâtre.

Le 26 juillet 1760, à cinq heures et demie du soir, le rideau de la Comédie-Française se lève sur *L'Écossaise*, pièce en cinq actes dont l'action se déroule à Londres, dans une auberge, que l'on nommait « caffè » à l'époque. L'auteur y a scrupuleusement appliqué la règle des unités de lieu, de temps et d'action. Il met en scène une jeune et belle Écossaise, du nom de Lindane, réfugiée après la ruine de son père, Lord Monrose, consécutive à la guerre d'Écosse et aux affrontements entre familles puissantes qui l'accompagnèrent. Dans cette même auberge un autre Écossais, Lord Murray, amoureux de Lindane, vient aussi chercher refuge sans se douter de la présence de la jeune fille. Celle-ci, éprise de lui, se désespère de son absence. Autour divers personnages favorisent ou contrecarrent cette idylle. D'un côté, Fabrice, l'aubergiste, montre sa sympathie; Polly, la suivante de Lindane, la soutient de son mieux et Freeport, riche et pittoresque négociant londonien, ne fait pas mystère de son admiration; de l'autre, une conquête délaissée par Lord Murray, Lady Alton, et un « écrivain de feuilles », Frélon (en anglais Wasp), ne

cherchent que leur propre intérêt... jusqu'au moment où Lindane tombe dans les bras de son père, Lord Monrose, survenu inopinément dans l'auberge, et retrouve en la personne de Lord Murray le fils de l'homme qui avait causé la ruine de son père. Celui-ci s'offre à tout réparer, et surtout à donner son nom à Lindane.

L'intrigue, à retournement de situation, n'est pas sans rappeler Goldoni, ou même *Nanine ou la Prude* de Voltaire. La pièce fut représentée seize fois à Paris. Cependant ce n'est pas à ses seuls mérites littéraires qu'elle dut sa notoriété. Elle constituait, après *Le Pauvre diable*, satire en vers contre les anti-philosophes (Fréron, à ses débuts dans le journalisme, y est traité de « vermisseau né du cul de Desfontaines »), une flèche autrement meurtrière contre cet ennemi juré. En portant *L'Écossaise*, écrite au départ pour être lue, sur la scène de la Comédie-Française, Voltaire vengeait la phrase, impunie, de Fréron, dans *l'Année littéraire* : « Il faut avouer qu'en sortant du couvent Mlle Corneille va tomber dans de bonnes mains » insinuant que cette jeune protégée serait initiée aux mauvaises mœurs de la maison de Voltaire, et ripostait du même coup à la pièce de Palissot : *Les Philosophes*.

L'impression de *L'Écossaise* chez Cramer, à Genève, ne protège pas Voltaire de la censure dès lors qu'elle est jouée sur une scène française. Pour conserver l'anonymat, il déploie un arsenal épistolaire impressionnant, sinon convaincant : Épître dédicatoire, Lettre aux Parisiens, Avertissement et Préface. Le tout destiné à faire croire que la pièce représentée est la traduction française, par un certain Jérôme Carré, d'une comédie écrite par M. Hume, pasteur d'Édimbourg, parent du célèbre philosophe David Hume. C'est au comte de Lauraguais (qui avait eu le mérite de débarrasser la scène des spectateurs) que le pseudo-traducteur adresse l'Épître dédicatoire. Il y présente Fréron comme un personnage secondaire dont il a édulcoré les traits déplaisants pour ménager la sensibilité du public. Ce qui, bien entendu, laisse imaginer le pire !

L'Avertissement fait état d'une lettre adressée à M. Hume par un certain M. Boldthinker pour l'exhorter à mettre « sur la scène tous ces vils persécuteurs de la littérature... ces hommes faux... qui n'osent parler devant un philosophe, et qui tâchent de le détruire en secret... ». Le masque est transparent. Voltaire y est tout aussi visible que dans les considérations de la Préface sur la peinture des caractères dans le théâtre anglais et sur la place minime donnée à des détails de peu d'attrait par rapport au sujet principal. Ainsi l'auteur, M. Hume, en reléguant Fréron dans un rôle secondaire, « a imité ces peintres qui peignent un crapaud, un lézard, une couleuvre, dans un coin du tableau, en conservant aux personnages la noblesse de leur caractère ».

Voltaire diffuse à l'avance la pièce et les lettres d'introduction et met ainsi son public en appétit. Le jour dit, ses partisans, Diderot, Grimm et Sedaine en tête, se postent aux endroits stratégiques du théâtre et donnent le signal des applaudissements aux passages ridiculisant Wasp, que la censure a exigé de substituer à Frélon. Seuls d'Alembert et d'Argental, les grands amis de Voltaire, sont demeurés au jardin des Tuileries, rendez-vous habituel des philosophes. Une estafette les informe du succès grandissant, d'acte en acte, jusqu'au triomphe final. Dans la salle, Palissot et Fréron, sur qui convergent les regards, endurent le spectacle. Fréron, debout au parterre, à côté de Malesherbes, directeur de la Librairie, écoute sans sourciller l'aubergiste Fabrice dire à Frélon-Wasp : « On prétend que vous dites du mal de tout le monde... On commence à dire que vous êtes un délateur, un fripon... », tandis que sa jolie épouse, assise au premier rang de l'amphithéâtre, au bord de l'évanouissement, répond à qui veut la consoler : « on a beau dire, on le reconnaîtra toujours! »



Les philosophes crient victoire. Le lendemain, dans *l'Année littéraire*, Fréron termine ironiquement sa « Relation d'une grande bataille » par un rendez-vous que les vainqueurs se seraient donné pour célébrer un « Te Voltarium ». (C'est de haute lutte qu'il avait obtenu de la censure qu'elle laissât passer ce trait.)

En réalité *L'Écossaise* n'éclipsa pas *Les Philosophes* autant que ses supporters le proclamèrent. Les places vendues en attestent : 1439 à la première des *Philosophes* contre 1150 à *L'Écossaise*. Mais les chiffres remontèrent pour cette dernière jusqu'à dépasser l'autre pièce dont l'intérêt, uniquement polémique, s'éteignit rapidement. *L'Écossaise* fut reprise par la Comédie-Française jusqu'en 1788 et fut applaudie à Lyon, Bordeaux et Marseille.

Jacqueline Forget



## VOLTAIRE ET LA NOUVELLE HÉLOÏSE



Composée entre 1756 et 1758, *Julie ou la nouvelle Héloïse. Lettres de deux amants, habitants d'une petite ville au pied des Alpes* parut chez l'éditeur Rey à Amsterdam en novembre 1760, en pas moins de six volumes. Deux mille exemplaires de cette première édition arrivèrent à Paris mi-janvier 1761, et avant la fin du siècle une soixantaine d'autres éditions virent le jour, ainsi que de nombreuses traductions. Le roman forma la sensibilité de toute une génération.

Voltaire, déjà en rupture avec Rousseau, n'apprécie pas l'ouvrage. Le 20 mars, Mme Denis écrit à la comtesse Bentinck :

*Avez vous lu à Vienne un roman en six volumes nommé Julie de Gean Jaque Rousseau? Il a fait du bruit à Paris. On en a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal. Il n'a pas plu aux Delices. Les principaux événemens de ce roman ce passent en Suisse. Vous n'avez pas trouvé le lieu de la scène agréable, nous n'avons pas trouvé non plus le héros et l'éroïne plus aimables, cependant il y a de temps en temps des choses fortes et bien écrites.*

Voltaire compose quatre *Lettres à M. de Voltaire sur la Nouvelle Héloïse*, sous le nom du marquis de Ximenez, où il passe en revue les infélicités du style et du contenu du roman et la lourdeur des intentions de son auteur :

*Ses instructions sont admirables. Il nous propose d'abord de nous tuer; et il prétend que saint Augustin est le premier qui ait jamais imaginé qu'il n'était pas bien de se donner la mort. Dès qu'on s'ennuie, selon lui, il faut mourir. Mais, maître Jean-Jacques, c'est bien pis quand on ennue! Que faut-il faire alors? Réponds-moi.*



Thème sur lequel il revient dans une lettre :

*Et le roman de Jean Jaques! A mon gré il est sot, bourgeois, impudent, ennuyeux, mais il y a un morceau admirable sur le suicide qui donne appétit de mourir.*



Voltaire résumera en 1766 son opinion de Jean-Jacques :

*Rousseau est un grand fou, et un bien méchant fou d'avoir voulu faire croire que j'avais assez de crédit pour le persécuter, et que j'avais abusé de ce prétendu crédit. Il s'est imaginé que je devais lui faire du mal parce qu'il avait voulu m'en faire; et peut-être parce qu'il lui était revenu que je trouvais son Héloïse pitoyable; son Contrat social très insocial, et que je n'estimais que son vicaire savoyard dans son Emile; il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le singulier de toute cette affaire-ci c'est que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inspirée par Jean Jacques au peuple de Genève, que j'avais engagé le conseil de Genève à donner un décret de prise de corps contre Jean Jaques, et que la résolution en avait été prise chez moi aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à Tronchin, il vous mettra au fait, il vous fera voir que Rousseau est non seulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il est le plus malhonnête homme.*



Seule la mort les réconciliera...

**Andrew Brown**



## VOLTAIRE ET SHAKESPEARE : LE DÉSAMOUR



Si la réputation du dramaturge que fut Shakespeare n'a cessé de croître au fil du temps, celle de Voltaire homme de théâtre est en déclin progressif depuis son arrivée à Ferney. Peut-on expliquer ainsi, en tout ou partie, l'antipathie grandissante de Voltaire pour celui qui fut, dans sa jeunesse, une découverte passionnante et une source d'inspiration ?

Voltaire découvre le théâtre de Shakespeare à Londres en 1726, ses carnets en font écho, ses lettres aussi et, bien entendu, les *Lettres philosophiques* de 1734. Comme il écrit en 1743 à une connaissance anglaise, « *my first masters in your free and learned country, were Shakespeare, Addison, Dryden, Pope* » (mes premiers maîtres dans votre pays libre et savant furent Shakespeare...). Mais l'absence de « goût »

chez Shakespeare le dérange profondément, tout comme son indifférence aux règles de la tragédie classique.

C'est en 1761 qu'il publie l'*Appel à toutes les nations de l'Europe des jugements d'un écrivain anglais*, provoqués par la publication en France d'extraits d'ouvrages anglais qui argumentait en faveur de la suprématie du théâtre anglais sur celui de la France. Voltaire soutient la cause de Racine et de Corneille – et de lui-même aussi sans doute – contre celle d'auteurs comme Shakespeare et Otway, combat qu'il mènera pendant quinze ans encore, n'épargnant ni Shakespeare ni ses imitateurs français.



Andrew Brown



## VOLTAIRE AGRICULTEUR

La contribution de Voltaire à l'amélioration de la condition agricole de sa seigneurie mérite d'être prise en considération même si les progrès qu'il apporta n'ont plus d'effet aujourd'hui et ne peuvent plus évoquer le souvenir du Patriarche au visiteur de Ferney. L'agriculture étant alors la principale source de revenus des Fernèsiens, il était normal que le seigneur s'en préoccupât.



Il n'innova pourtant pas dans le choix des cultures; l'introduction du tabac resta sans suite; quant aux mûriers, on les cultivait déjà dans le voisinage. Si l'on compare l'activité de la ferme Mallet en 1748 à celle des fermes du château ou des petites exploitations du village du temps de Voltaire, on ne relève aucune différence notable. On y trouvait jardins, chènevières et basses-cours à côté des maisons, carpières aussi pour les plus fortunés. Les champs produisaient céréales et fourrages, de quoi subvenir aux besoins des exploitants et de leur bétail. Les vignes étaient nombreuses d'autant que les cultures intercalaires ne payaient pas la dîme.

Voltaire joua néanmoins pleinement son rôle de seigneur-proprétaire terrien. Son *Mémoire sur l'agriculture* écrit à Ferney en 1761 en témoigne. Son idée-force était la nécessité absolue pour un seigneur de résider le plus souvent possible sur ses terres afin d'en surveiller et guider la bonne et intelligente exploitation. Voltaire reconnaissait l'incontestable bon sens des paysans mais ne jugeait pas prioritaire leur droit à l'instruction générale lorsque la terre réclamait leurs bras.

Véronique Rollet

## MÉMOIRE SUR L'AGRICULTURE

Je propose des vues générales sur l'agriculture. Il ne s'agit pas ici de savoir en quel temps il faut semer des navets vers les Pyrénées et vers Dunkerque; il n'y a point de paysan qui ne connaisse ces détails mieux que tous les maîtres et tous les livres. Je n'examine point les vingt et une manières de parvenir à la multiplication du blé, parmi lesquelles il n'y en a pas une de vraie; car la multiplication des germes dépend de la préparation des terres, et non de celle des grains. Il en est du blé comme de tous les autres fruits : vous aurez beau mettre un noyau de pêche dans de la saumure ou de la lessive, vous n'aurez de bons pêcheurs qu'avec des arbres et un sol convenable.

La France a beaucoup de bons, de médiocres, et de mauvais terroirs. Le seul moyen, peut-être, de rendre les bons encore meilleurs, et de fertiliser les médiocres, de tirer parti des mauvais, est que les possesseurs des terres les habitent.

Les médiocres terrains, et surtout les mauvais, ne pourront jamais être amendés par des fermiers; ils n'en ont ni la faculté ni la volonté; ils afferment à vil prix, font très peu de profit, et laissent la terre en plus mauvais état qu'ils ne l'ont prise.

Il faut de grandes avances pour améliorer de vastes champs. Celui qui écrit ces réflexions a trouvé dans un très mauvais pays une demi-lieue de terrain inculte qui appartenait à des colons. Il leur a dit : « Je pourrais le cultiver à mon profit par le droit de déshérence : je vais le défricher pour vous et pour moi à mes dépens. Quand j'aurai changé ces bruyères en pâturages, nous y engraisserons des bestiaux; ce petit canton sera plus riche et plus peuplé. »

Il en est de même des marais, qui étendent sur tant de contrées la stérilité et la mortalité. Il n'y a que les seigneurs qui puissent détruire ces ennemis du genre humain. Et si ces marais sont trop vastes, le gouvernement seul est assez puissant pour faire de telles entreprises.

Les seigneurs seuls seront longtemps en état d'employer le semoir. Cet instrument est coûteux; il faut quelquefois le rétablir; nul ouvrier de campagne n'est en état de le construire; aucun colon ne s'en chargera; et si vous lui en donnez un, il épargnera trop la semence, et fera de mauvaises récoltes.

Cependant cet instrument employé à propos épargne au moins le tiers de la semence, et par conséquent enrichit le pays d'un tiers; voilà la vraie multiplication. Il est donc très important de le rendre d'usage, et de longtemps il n'y aura que les riches qui pourront s'en servir, il est donc d'une importance extrême que les seigneurs passent une partie de leur vie dans leurs châteaux.

Eux seuls peuvent faire la dépense du van cribleur, qui, quand il est bien conditionné, épargne beaucoup de bras et de temps. En un mot, il est clair que si la terre ne rend pas ce qu'elle peut donner, c'est que les simples cultivateurs ne sont pas en état de faire les avances.

La culture de la terre est une vraie manufacture : il faut pour que la manufacture fleurisse que l'entrepreneur soit riche.

La prétendue égalité des hommes, que tant de rhéteurs mettent à la mode, est une chimère pernicieuse. S'il n'y avait pas vingt manœuvres pour un maître, la terre ne serait pas cultivée; et quiconque possède une charrue a besoin de deux valets; plus il y aura d'hommes qui n'auront que leurs bras pour toute fortune, plus les terres seront en valeur. Mais, pour employer utilement ces bras, il faut que les seigneurs soient sur les lieux.

Il ne faut pas qu'un seigneur s'attende, en faisant cultiver sa terre, de faire la fortune d'un entrepreneur des vivres ou des fourrages de l'armée; mais il vivra dans la plus honorable abondance, et il nourrira cent, deux cents personnes, au lieu qu'à Paris à peine en pourrait-il entretenir neuf ou dix.

S'il fait la dépense d'un bon étalon, il aura en quatre ans de beaux chevaux qui ne lui coûteront rien; il y gagnera, et l'État aussi.

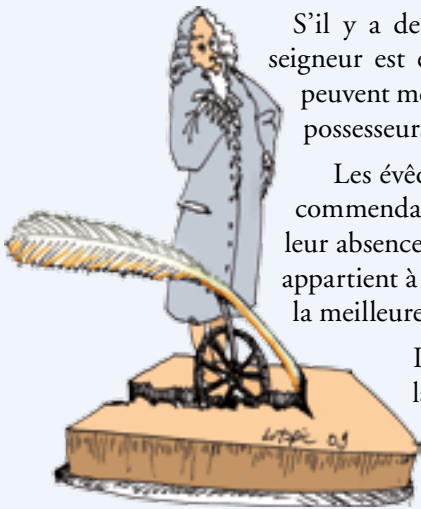
Si le fermier vend tous les veaux et toutes les génisses pour être en état de payer le roi et son maître, le même seigneur fait élever ses génisses et quelques veaux. Il a au bout de trois ans des troupeaux considérables sans frais.

Tous ces détails produisent l'agréable et l'utile. Le goût de ces occupations augmente chaque jour; le temps affaiblit presque toutes les autres.

S'il y a de mauvaises récoltes, des dommages, des pertes, le seigneur est en état de les réparer. Le fermier et le métayer ne peuvent même les supporter. Il est donc essentiel à l'État que les possesseurs habitent souvent leurs domaines.

Les évêques qui résident font du bien aux villes. Si les abbés commendataires résidaient, ils feraient du bien aux campagnes; leur absence est préjudiciable, je suis dans un pays dont le quart appartient à un prieur qui n'y vient jamais, c'est la partie du pays la meilleure et la plus délabrée.

Il est d'autant plus nécessaire de songer aux richesses de la terre que les autres peuvent aisément nous échapper; la balance du commerce peut ne nous être plus favorable; nos espèces peuvent passer chez l'étranger, les biens fictifs peuvent se perdre, la terre reste.



Nos besoins nous imposent la nécessité d'avoir de nouvelles ressources, nous n'avions point imaginé, du temps de Henri IV, de nourrir notre nez d'une poudre noire et puante, et de porter dans notre poche des linges remplis d'ordure. Cet article seul nous coûte au moins six millions par an. Le déjeuner de nos pères n'était pas préparé par les quatre parties du monde; ils se passaient de l'herbe et de la terre de la Chine, des roseaux qui croissent en Amérique, et des fèves de l'Arabie. Ces nouvelles denrées, et beaucoup d'autres, que nous payons argent comptant, peuvent nous épuiser. Une compagnie de négociants qui n'a jamais pu en quarante années donner un sou de dividendes à ses actionnaires sur le produit de son commerce, et qui ne les paye que d'une partie du revenu du roi, peut nous être à charge à la longue. L'agriculture est donc notre ressource indispensable.

Plusieurs branches de cette grande ressource sont négligées. Il y a, par exemple, trop peu de ruches, tandis que nous faisons une si prodigieuse consommation de bougies. Il n'y a point de maison un peu forte où l'on n'en brûle pour deux ou trois écus par jour. Cette seule dépense entretiendrait une famille économe. Nous consommons cinq ou six fois plus de bois de chauffage que nos pères; nous devons donc avoir plus d'attention à planter et à entretenir nos plants; c'est ce que le fermier n'est pas même en droit de faire; c'est ce que le seigneur ne fera que lorsqu'il gouvernera lui-même ses possessions.



Lorsque les possesseurs des terres sur les frontières y résident, les manœuvres, les ouvriers étrangers viennent s'y établir; le pays se peuple insensiblement; il se forme des races d'hommes vigoureux. La plupart des manufactures corrompent la taille des ouvriers; leur race s'affaiblit. Ceux qui travaillent aux métaux abrègent leurs jours. Les travaux de la campagne, au contraire, fortifient et produisent des générations robustes, pourvu que la débauche des jours de fête n'altère pas le bien que font le travail et la sobriété.

On sait assez quelles sont les funestes suites de l'oisive intempérance attachée à ces jours qu'on croit consacrés à la religion, et qui ne le sont qu'aux cabarets. On sait quelle supériorité le retranchement de ces jours dangereux a donnée aux protestants sur nous. Notre raison commence enfin à se développer au point de nous faire sentir confusément que l'oisiveté et la débauche ne sont pas si précieuses devant Dieu qu'on le croyait. Plus d'un évêque a rendu à la terre, pendant quarante jours de l'année environ, des hommes qu'elle demandait pour la cultiver. Mais sur les frontières, où beaucoup de nos domaines se trouvent dans l'évêché d'un étranger, il arrive trop souvent, soit par contradiction, soit par politique, que ces étrangers se plaisent à nous accabler d'un fardeau que les plus sages de nos prélats ont ôté aux cultivateurs, à l'exemple du pape. Le gouvernement peut aisément nous délivrer de ce très grand mal que ces étrangers nous font. Ils sont en droit d'obliger nos colons à entendre une messe le jour de saint Roch; mais, au fond, ils ne sont pas en droit d'empêcher les sujets du roi de cultiver après la messe une terre qui appartient au roi, et dont il partage les fruits. Et ils doivent savoir qu'on ne peut mieux s'acquitter de son devoir envers Dieu qu'en le priant le matin, et en obéissant le reste du jour à la loi qu'il nous a imposée de travailler.

Plusieurs personnes ont établi des écoles dans leurs terres, j'en ai établi moi-même, mais je le crains. Je crois convenable que quelques enfants apprennent à lire, à écrire, à chiffrer; mais que le grand nombre, surtout les enfants des manœuvres, qu'ils ne sachent que cultiver, parce qu'on n'a besoin que d'un greffier pour deux ou trois cents bras. La culture de la terre ne demande qu'une intelligence très commune: la nature a rendu faciles tous les travaux auxquels elle a destiné l'homme: il faut donc employer le plus d'hommes qu'on peut à ces travaux faciles, et les leur rendre nécessaires.

Le seul encouragement des cultivateurs est le commerce des denrées. Empêcher les blés de sortir du royaume, c'est dire aux étrangers que nous en manquons, et que nous sommes de mauvais économistes. Il y a quelquefois cherté en France, mais rarement disette. Nous fournissons les cours de l'Europe de danseurs et de perruquiers; il vaudrait mieux les fournir de froment. Mais c'est à la prudence du gouvernement qu'il appartient d'étendre ou de resserrer ce

grand objet de commerce. Il n'appartient pas à un particulier qui ne voit que son canton de proposer des vues à ceux qui voient et qui embrassent le bien général du royaume.

La réparation et l'entretien des chemins de traverse est un objet important. Le gouvernement s'est signalé par la confection des voies publiques, qui sont à la fois l'avantage et l'ornement de la France. Il a aussi donné des ordres très utiles pour les chemins de traverse; mais ces ordres ne sont pas si bien exécutés que ceux qui regardent les grands chemins. Le même colon qui voiturerait ses denrées de son village au marché voisin en une heure de temps avec un cheval, y parvient à peine avec deux chevaux en trois heures, parce qu'il ne prend pas le soin de donner un écoulement aux eaux, de combler une ornière, de porter un peu de gravier; et ce peu de peine qu'il s'est épargnée lui cause à la fin de très grandes peines et de grands dommages.

J'ose proposer que les seigneurs soient autorisés par les intendants des provinces à faire exécuter les ordres du roi par leurs juges et officiers, qu'ils fassent travailler toute la communauté d'un village et que le seigneur leur paye une journée dans la semaine, parce que profitant comme eux des chemins de traverse il est juste qu'il entre dans les frais.

Le nombre des mendiants est prodigieux, et, malgré les lois, on laisse cette vermine se multiplier. Je demande qu'il fût permis à tous les seigneurs de retenir et faire travailler à un prix raisonnable tous les mendiants robustes, hommes et femmes, qui mendieront sur leurs terres.

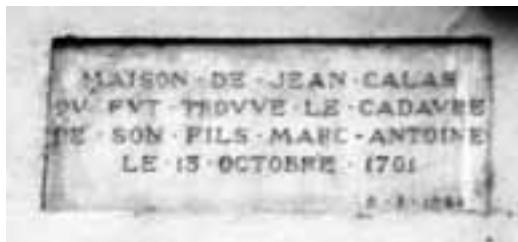
S'il m'était permis d'entrer dans des vues plus générales, je répéterais ici combien le célibat est pernicieux, je dirais que dans mon petit canton plusieurs habitants jeunes et riches ne se marient point, et que j'apprends qu'il en est ainsi dans plusieurs provinces. Je ne sais s'il ne serait point à propos d'augmenter d'un tiers la taille et la capitation de quiconque ne serait pas marié à vingt-cinq ans. Je ne sais s'il ne serait pas utile d'exempter d'impôts quiconque aurait sept enfants mâles, tant que le père et les sept enfants vivraient ensemble. M. Colbert exempta tous ceux qui auraient douze enfants; mais ce cas arrive si rarement que la loi était inutile.

On a fait des volumes sur tous les avantages qu'on peut retirer de la campagne, sur les améliorations, sur les blés, les légumes, les pâturages, les animaux domestiques, et sur mille secrets presque tous chimériques. Le meilleur secret est de veiller soi-même à son domaine.

**Voltaire**

à Ferney, Pays de Gex, 23 mars 1761

## FERNEY, 13 OCTOBRE 1761 : RIEN



### Rien!

On repense à ce roi qui, le 14 juillet 1789, au retour de la chasse, écrivit dans son journal : *Rien*. Comment croire fixés d'avance les suites d'une chasse, l'avenir d'un roi, la portée d'un *rien*? L'histoire est faite de signes et de faits transitoires, plus ou moins évidents ou secrets, de conditions, de possibilités, de contraintes et de choix. Nul ne sait, disait à peu près Voltaire, ce qu'il fera ou pensera dans une heure.

Au 13 octobre 1761, dans les données qui informent directement sa vie, *rien* non plus, ni fait, ni nouvelle, ni lettre de lui. Et pourtant...

### *Essai d'un journal du mois d'octobre 1761 à Ferney*

Le 1<sup>er</sup>, il a envoyé à ses confrères de l'Académie, pour avis, la suite de ses commentaires sur le théâtre de Corneille : des remarques sur *La Mort de Pompée*, après *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* – le travail va bon train, la dot future de Mlle Corneille s'arrondit. Le même jour, il déjeune avec le conseiller Tronchin et le banquier Labat, qui marie sa fille. « Mme Denis et Mlle Corneille ont été au bal, écrit-il à un autre Tronchin, mais il y a longtemps que je ne danse plus. » Il est souffrant depuis quelques jours. « J'espère que je ne mourrai pas avant que mon église soit bénite » – on attend toujours, annoncées de Rome, les reliques de la consécration.

Les 2 et 3, et le 4 encore probablement, requinqué par la visite du jeune comte de Lauraguais, qui vient de racheter aux Comédiens-Français le bénéfice ancien des fauteuils de scène, il explore avec lui, à perte de vue, les ressources inconnues,

d'action, de jeu, d'invention, de ce plateau enfin libéré. Il en avait rêvé, le généreux Lauraguais l'a fait. C'est la promesse d'un nouveau théâtre, d'un art tragique à refonder.

Le 4 ou le 5, il a écrit à son ami Richelieu, gouverneur de Guyenne, pour essayer de faire relâcher un prédicant du Languedoc surpris et arrêté, qui risque la mort. S'il n'y a pas eu procès-verbal, on pourra peut-être fermer les yeux ? C'est ce qu'il répond au notable de Montauban qui l'a alerté : « Je souhaite que vous ayez des confesseurs et point de martyrs, c'est une façon fort ridicule d'aller au ciel par une échelle ».

Le 5, alors qu'il va répéter *Méropé* avec sa petite troupe d'amateurs, voici qu'arrive le reliquaire de saint François destiné à la nouvelle église. On l'exposera d'abord sur la cheminée du salon : Charlotte de Constant, dite Lolotte, l'a vu trôner là, elle décrit la scène à son mari. Le jeune Lauraguais est déjà reparti pour Paris.

Le 6, Voltaire avertit Choiseul du parfait succès de sa requête au Saint-Père, en le remerciant d'un soutien ministériel évidemment décisif :

J'ai reçu la belle relique  
De saint François le séraphique  
Qu'au baptême j'eus pour patron :  
Tout le peuple hérétique en est fort en souci.  
Chacun voit, chacun dit ici  
Qu'en ma maison la grâce abonde,  
Et qu'ayant du crédit chez vous en l'autre monde,  
J'en dois avoir en celui-ci.

Le 7, il refait le point avec Duclos, secrétaire perpétuel, sur le projet des *Commentaires*. Il signera l'ouvrage, mais sous visa académique, il y tient. L'esprit général sera positif : Corneille a contribué à « la supériorité de la scène française » et « à faire de notre langue la langue universelle ». Un appel à souscription serait prématuré : attendons le début de l'impression. En passant, est-ce que la veuve de l'imprimeur de l'Académie n'a pas un fils de dix ou douze ans ? Veut-elle le lui confier ? Il le placerait chez Cramer pour apprendre le métier. Le 7 au soir, Voltaire soupera aux Délices avec le duc de Villars – et même *chez* le duc de Villars, à qui il a prêté ses Délices.

Le 8, il travaille au programme des estampes destinées au *Corneille*. Il se passerait bien quant à lui de gravures, sans regret. « Mais les souscripteurs aiment ces pompons ; et il faut les contenter. » Pour les grandes pièces, il indique la scène à illustrer : un sacre, une sédition, un meurtre ; pour les pièces de la fin, *Attila*,

*Suréna*, *Pulchérie* et autres, le graveur choisira – « supposé qu'on puisse dessiner quelque moment heureux de ces pièces malheureuses ».

Le 9, peut-être le 10, il reçoit de Strasbourg un grand paquet plat envoyé par sa vieille amie la comtesse de Lutzelbourg : c'est une belle copie d'un portrait de Mme de Pompadour, dont elle a bien voulu le gratifier – avec la permission du modèle. Il l'en remerciera le 11, non sans télescoper pour le plaisir les dates d'arrivée des reliques de Rome et du portrait de la favorite : « Me voilà très bien pour ce monde-ci et pour l'autre. »

Le 10, les frères Cramer se décommandent pour leurs rôles dans *Mérope* : un de leurs proches parents se meurt. Voltaire les rassure – point de mauvaise honte, point de regret, c'est le temps du respect et de l'affection : « Je ne veux pas que vous jouiez aux cartes le jour de ma mort... »

Le 11, il adresse à d'Argental une lettre excitée, un peu folle, qui survole les affaires, et qu'il abrège pour se remettre vite au travail – à quoi l'ami théâtomane devinera que la muse passe ou va passer. « J'accouche, j'accouche, tenez, voilà des Gouju ! » Les « Gouju » sont là pour la diversion : des copies d'une petite facétie, la *Lettre de Charles Gouju à ses frères au sujet des Révérends Pères jésuites*, à distribuer sans délai aux amateurs. Une tragédie va bel et bien suivre : une *Olympie* ébauchée en huit jours – qu'il mettra huit mois à finir. « Oh, l'impie !... » crieront les dévots.

Le 12, nouveaux filages, en habits maintenant. Le programme s'est enrichi : on jouera *Mérope* le 16 pour le duc de Villars, et peut-être *Alzire* ou *Zaïre* le 19 pour le duc de Grafton arrivé à Genève. De quoi s'occuper et s'étourdir ! Les comédiens professionnels de Châtelaine sont appelés en renfort. Lolotte, qui devait monter au château presser une requête de son mari auprès de Choiseul, a jugé bon de différer : « Dans ce moment-ci, on n'y peut entendre autre chose que ce qui a rapport à la comédie... »

Et le lendemain donc, le 13, formellement, *rien*.

Il s'est pourtant passé quelque chose dans la vie de Voltaire le 13 octobre 1761, un événement qui *a priori* ne le concernait pas : *Rien*. Il n'en a évidemment pas eu connaissance sur le moment. *Et pourtant* cet événement va le toucher, le frapper, le marquer, peser sur son œuvre – et changer complètement son statut d'écrivain, son *image* jusqu'à nous. Mais cela s'est passé loin, très loin du joli château posé vers le Mont-Jura, où sans doute on se grisait ce soir-là, à la même heure, d'émotions, de plaisirs, de surprises, de projets. La comédie avant tout, mes amis. Ce 13 octobre 1761 est une sorte d'*angle mort* du temps, si l'on peut dire, la date de faits d'abord étrangers que le biographe tient en réserve pour les

rattacher, le moment venu, au cours principal de la vie du grand homme. Cinq mois vont s'écouler avant que la nouvelle de ces faits et de leurs suites passe de Toulouse à Ferney, vers le 20 mars 1762.

Dans nos vies ordinaires aussi, c'est une expérience commune. Tel ou tel fait s'est produit à mon insu qui me regarde, me touche, m'intéresse, je le saurai, je m'en apercevrai plus tard, un jour, et c'est *alors*, que j'en saisirai le sens ou la portée, l'influence sur ma vie, avec des impressions quelquefois de destin. Un hasard, une rencontre, une coïncidence, et le passé vous rattrape. Une sorte d'effet papillon à échelle humaine.

Quinze ans plus tard, en 1776, Voltaire trouvera les mots justes pour exprimer ce choc en retour et son propre étonnement : « Qui aurait cru que ce serait des glaces du Mont-Jura et des frontières de la Suisse que partiraient les premières lumières et les premiers secours qui ont vengé l'innocence des célèbres Calas?... » L'auteur du *Commentaire historique* réintérait tardivement au récit de sa vie un événement qu'il n'avait pas vécu, mais *revécu*, et plus exactement *recréé par l'écriture* – car le malheur des Calas, la mort injuste du vieux Jean Calas ne sont « célèbres » que par lui, par son travail incessant d'alerte, d'engagement et de relance, sur trois années entières, autour de l'obscur fait divers survenu le 13 octobre 1761 à Toulouse et de ses horribles conséquences : il en fit, devant l'Europe de son temps, un scandale public, une crise morale, un événement historique – *l'affaire Calas*.

### *Suite d'un journal d'octobre 1761, entre village et château*

Octobre annonçait donc vers le Mont-Jura, sur la frontière suisse, ces glaces prochaines dont les grands frileux se font d'avance un hiver. Mais on peut en survoler la fin plus vite : l'essentiel se préparait ailleurs.

Le 20 au plus tard, Voltaire aura bouclé la première version d'*Olympie*. Il en est plutôt content, mais quel succès s'en promettre ? « J'ai imaginé comme un éclair et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre. Je tomberai peut-être comme la grêle. »

Les 14 et 15, dernières instructions à Mlle Corneille, qui va faire ses grands débuts dans *Méropé* : bien poser sa voix, penser à respirer, Mademoiselle, et ne jamais presser la diction, encore moins dans ce grand récit d'Isménie, sommet du dernier acte.

Le 16, *Méropé* au château : un triomphe absolu pour Mme Denis, toujours plus digne de la Clairon – des Anglaises ont pleuré ! Et Cornélie-Chiffon promet : on l'a trouvée touchante. Dire qu'à Paris on fait jouer ce rôle d'Isménie par un comédien homme !

Le 18, Voltaire encourage l'auteur d'un projet d'abrégé du *Dictionnaire* de Bayle : il aurait voulu en confier l'impression aux Cramer, mais ils ont trop à faire – n'en sait-il pas lui-même quelque chose ?

Le 20, il révèle à d'Argental son *Olympie* déjà faite et à parfaire : « Lisez, jugez, mais pleurez ». Il joint les *Car*, qu'il envoie aussi à d'Alembert, à Damilaville, et des *Ah! ah!* suivront : c'est la seconde salve des « pompignades », plus politique que la première de l'été 1760. Il faut empêcher ces deux frères Pompignan, l'académicien et l'évêque, antiphilosophes notoires et nocifs, de s'impatroniser à la cour : « Unissons-nous tous contre ces barbares ».

Le 22, grand dîner d'adieu en l'honneur du duc de Villars qui regagne son gouvernement de Provence – et après dîner, devant un parterre conquis d'avance, l'auteur donnera la première lecture mondiale d'*Olympie*.

Le 23, pour fêter la victoire alliée de Schweidnitz, M. de Voltaire fit tirer le canon de Ferney – et l'on but à la santé du brave général autrichien Laudon, etc.

Tout cela sans compter les petits faits sans date, qui font une vie aussi, quoiqu'on les saute souvent dans les biographies savantes. Par exemple, pour cet octobre 1761 : un marcottage tenté hors vent, côté sud, des généreux figuiers de Suzanne Gallatin, la voisine de Tournay ; ou ce passage furtif d'un prétendu ci-devant jésuite, né Portugais, refoulé d'Italie, qui s'est présenté à la grille à la recherche d'un emploi : M. de Voltaire voulait l'engager comme laquais, Mme Denis ne l'a pas voulu, lui trouvant l'air louche...



### *Toulouse, le 13 octobre 1761*

Au 16 de la rue des Filatiers (aujourd'hui n° 50), dans la maison familiale d'un vieux négociant en drap nommé Jean Calas, sur les dix heures du soir, on a retrouvé le corps sans vie du second fils, Marc-Antoine, vingt-huit ans, pendu ou étranglé, on ne sait, au fond de la boutique. *Assassiné*, clament aussitôt les voisins accourus, qui avaient tout prévu : *c'est eux!* Ces Calas, adeptes secrets de la « Religion prétendue réformée » (l'horrible RPR), donc sujets séditeux de Sa Majesté Très-Chrétienne, ont tué de leurs propres mains ce malheureux jeune homme, qui justement était sur le point (assure la rumeur qui enfle) de se



convertir au catholicisme! Un crime monstrueux, commis en réunion par le père, la mère, le fils aîné et ce jeune coreligionnaire, soi-disant en visite mais venu tout exprès de Bordeaux : *le bourreau*, évidemment – car c'est ainsi qu'ils procèdent en pareil cas, on le sait, prévenant par le meurtre l'abjuration de leur hérésie, *le retour à la vraie religion*.

L'instruction produira bientôt le dossier adéquat. Menée à charge par un capitoul obtus, brutal et veule, elle réunira les témoignages spontanés, les attestations convergentes, les indices accablants qu'il faut, et après l'enterrement

catholique du fils tué, traité en martyr, la sentence capitale sera prononcée contre le père et la même peine prévue, dans un arrêt tenu en réserve, pour ses complices. La procédure expéditive avait été confirmée par le parlement de Toulouse, sans vrai droit de défense, sans complément d'enquête, sans délibération réglée. Un procès sous influence, dominé par le fanatisme populaire, l'intrusion cléricale, le secret, le carriérisme et la démagogie.

Le 10 mars 1762, après avoir été soumis le matin à la question ordinaire et extraordinaire, Jean Calas le père sera exécuté en place publique sur la roue, les membres brisés par onze coups de barre de fer : il mourra en criant son innocence, à six heures du soir – sans l'aveu qui eût validé le verdict et sa suite annoncée.

Le 18 mars 1762, le parlement de Toulouse prit un second arrêt : Pierre Calas, le fils aîné, est banni à perpétuité, les autres co-inculpés relaxés – issue absurde, indéfendable, mais *a priori* sans appel.

Le 17 mai 1762, on commémora solennellement dans Toulouse, avec les bénédictions jubilaires de Rome, le bicentenaire d'un massacre local de protestants.

## *Printemps 1762 : reconstitution de l'événement Calas*

C'est à partir du 22 mars 1762 qu'on retrace dans la correspondance de Voltaire les premiers signes de ce qui n'est encore qu'une affaire de Toulouse : il en a seulement « entendu parler ». C'est la version officielle qu'il rapporte dans sa lettre du jour au conseiller Le Bault, de Dijon, comme une anecdote moderne de sectarisme, méritant le mépris des esprits libres : « Vous avez entendu parler peut-être d'un bon huguenot que le parlement de Toulouse a fait rouer pour avoir étranglé son fils. Cependant ce saint réformé croyait avoir fait une bonne action, attendu que son fils voulait se faire catholique, et que c'était prévenir une apostasie. Il avait immolé son fils à Dieu, et pensait être fort supérieur à Abraham, car Abraham n'avait fait qu'obéir, mais notre calviniste avait pendu son fils de son propre mouvement, et pour l'acquit de sa conscience. Nous ne valons pas grand chose, mais les huguenots sont pires que nous, et de plus ils déclament contre la comédie ». Sous ce regard détaché, Calas n'a pas encore de nom. Un non-événement. Et pourtant...

Il n'aura fallu que deux ou trois jours à Voltaire – alerté par des voyageurs ou des Genevois déjà informés – pour y repenser et se sentir troublé, pour souhaiter des précisions, des preuves, et poser cet étrange dilemme de *sacrifice humain* dont il ne se départira plus : ou ces huguenots ont sacrifié un fils apostat, ou ils ont été sacrifiés par une justice aveugle. Aucun milieu, aucune autre possibilité : « *Je veux savoir de quel côté est l'horreur du fanatisme* », écrit-il dès le 25 mars à Fyot de La Marche, membre du parlement de Bourgogne, un de ses anciens camarades de collège.

Et si l'enquête avait menti, si la justice s'était fourvoyée en négligeant d'autres pistes – un crime de rôdeur ? Et si l'exécution du père consommait, au terme d'un procès mal conduit, une terrifiante erreur judiciaire ? Que reste-t-il, dans le second arrêt des juges, de l'intime conviction d'un meurtre concerté ? Le vrai crime *collectif* n'aurait-il pas été, dans Toulouse-la-catholique, la mise à mort d'un vieux huguenot en *bouc émissaire* ? « Je veux savoir de quel côté est l'horreur du fanatisme... »

Toutes les lettres du moment montrent que le drame et son énigme lui sont devenus immédiatement *personnels*. Voltaire a réinvesti, en remontant le temps, l'événement même, son déroulement, ses circonstances. Il a cru s'en saisir, et c'est lui qui s'y perd, qui s'y projette – comme « hors de lui », écrit-il à plusieurs reprises. Il aura très vite en main quelques documents venus de Toulouse même, des copies secrètes de factums produits par la défense, écartés par le tribunal et pilonnés à la fin du procès : il y puisera des indices du flottement des faits, de la fragilité des preuves, de la partialité de l'instruction, des anomalies du vote

décisif. Il va aussi recueillir de vive voix les témoignages de deux fils survivants de Jean Calas, le jeune Donat, absent de Toulouse le jour du drame, et Pierre, le fils inculpé puis banni, réfugiés l'un après l'autre à Genève : il a voulu les voir, il les reçoit, les questionne, longuement, séparément, inlassablement, sur la famille et son histoire, sur la vie *d'avant*, sur le voisinage, le quartier, sur le père, la mère, sur leur frère mort et sur ce qu'ils savent de la soirée fatale – il les fera surveiller pour recouper leurs dires!

Le témoignage le plus parlant de cette étonnante cristallisation, affective, morale, mentale, sur *son autre 13 octobre* soudain si *actuel* est une autre lettre qu'il faut citer un peu longuement, parce que sa longueur est celle du ressassement empathique, de la minutie obsessionnelle, d'un besoin impérieux de vérité. Voltaire l'adresse le 27 mars à un jeune magistrat de Nîmes nommé Chazel, fils d'un vieil ami longtemps perdu de vue, qui vient de renouer de la part de son père : « Je saisis les offres d'amitié que vous me faites pour vous demander une grâce. C'est de vouloir bien, Monsieur, m'instruire de la vérité, si on la peut découvrir, dans l'horrible aventure des Calas. Deux des enfants de ce malheureux sont dans mon voisinage. Ils attestent le ciel et la terre. Ils émeuvent tous les esprits. Ils jurent que leur père était innocent, que c'était le plus doux des hommes et le meilleur des pères. Il a, disent-ils, crié au ciel jusqu'au dernier moment contre la fureur superstitieuse dont il était la victime. Il a pardonné à ses juges. Le dominicain qu'on avait mis auprès de lui dit qu'il voudrait mourir aussi saintement que cet infortuné. On ne lui a pu confronter aucun témoin oculaire. Il paraît physiquement impossible qu'il ait pu pendre son fils dans les circonstances où on le suppose. Cinq juges ont opiné à l'absoudre, les huit autres étaient des pénitents blancs, séduits et enivrés de l'horrible superstition d'un peuple insensé qui mettait le pendu au nombre des martyrs. Un seul de ces huit juges qui aurait écouté la raison en se rangeant à l'opinion des cinq juges raisonnables aurait sauvé la vie à un innocent. Voilà, Monsieur, ce qu'on dit, ce qu'on écrit, et qui remplit tous les étrangers d'indignation et de pitié. On se rappelle tant de jugements iniques qui ont égorgé l'innocence, avec le poignard de la justice. On crie que nous sommes une nation odieuse, intolérante, superstitieuse, aussi atroce que frivole, qui passe des Saint-Barthélemy à l'opéra-comique, qui sait rouer des innocents et qui ne sait combattre ni sur mer ni sur terre. J'entends avec douleur tous ces reproches affreux. Le silence du parlement, dans le temps où il devrait publier son arrêt motivé, ferme la bouche à quiconque veut soutenir l'équité de son jugement. Enfin, Monsieur, je vous supplie de me dire une vérité qui importe au genre humain ».

Encore quelques jours d'inquiétude fiévreuse, et il aura en mains quelques témoignages précieux, décisifs à ses yeux. L'issue de cette crise intime allait être

*le cri* – d'épouvante, de révolusion, de hantise (on songe à Munch) –, non le cri d'une conscience isolée, le cri de quelques « frères » philosophes, mais le *cri public*, le plus fort, le plus large possible, excité, soulevé, propagé, appelé à former de partout, pour la mémoire de Jean Calas (« il a crié au ciel jusqu'au dernier moment », disait la lettre à Chazel) et contre les voix honteuses et mal comptées d'un verdict coupable, la protestation naturelle d'une humanité restaurée.

On se souvient alors de la fameuse lettre à Damilaville du 4 avril 1762, lançant la première campagne de l'affaire Calas : « Mes chers frères, il est avéré que les juges toulousains ont fait rouer le plus innocent des hommes. Jamais depuis la Saint-Barthélemy rien n'a tant déshonoré la nature humaine. *Criez, et qu'on crie* » – le *J'accuse* de Voltaire.

André Magnan





# UN ASSASSIN DÉLICAT

**Accessoires** : dès le début de la pièce, une radio à jardin, bien solidaire du castelet, le trésor volé chez la concierge, un trousseau de clés.

**Personnages** : l'Assassin, la concierge, Voltaire, le gendarme.

**Côte à côte** : Solari concierge et Solari assassin

## Premier acte

L'ASSASSIN, *farfouillant dans la serrure qu'il essaie de crocheter* : Voilà dix minutes que je m'épuise en vains efforts. Impossible d'ouvrir. Essayons encore.

LA-VOIX-DU-LOCATAIRE : Inutile d'insister, monsieur, car mon porte est munie du célèbre appareil contre les cambrioleurs!

L'ASSASSIN, *convaincu* : Excusez-moi, madame, je me retire. Mais je ne m'en irai pas avant d'avoir revissé votre serrure, que j'ai forcée en essayant d'ouvrir.

LA-VOIX-DU-LOCATAIRE : Ne fous donnez pas le peine.

L'ASSASSIN : Mais comment donc, c'est la moindre des choses. (*Il sort*)

## Deuxième acte

L'ASSASSIN : Entrons ici maintenant. (*Il ressort avec un butin volé*). Et maintenant, fuyons!

LA-CONCIERGE : Au voleur! Il vient me voler!

L'ASSASSIN, *l'étranglant* : Meurs donc, maudite bavarde! (*À part*) Ces pipelettes sont toutes les mêmes. (*Il sort*)

LA-CONCIERGE, *relevant péniblement la tête* : Au voleur! au voleur! à l'assassin! au meurtrier! Justice, juste Ciel! Je suis perdue, je suis assassinée, on m'a coupé la gorge, (*Entre VOLTAIRE à jardin. Son entrée trouble la comédienne qui tente de poursuivre, gênée pourtant par cette présence imprévue.*)... on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être? Qu'est-il devenu? Où est-il? Qui c'est, celui-là? Dites donc, brave homme, c'est pas les Champs Elysées, ici... Les spectateurs, c'est de l'autre côté de la scène. Ouste.

VOLTAIRE : Je suis le maître de céans.

LA-CONCIERGE : (*à part.*) Mince! Le proprio! Chéri! C'est le proprio.

L'ASSASSIN, *off*: Dis-lui qu'on a payé.

LA-CONCIERGE, à VOLTAIRE : Tu as entendu? On a payé. Bon. Ce n'est pas tout, ça... J'en étais où, moi? Hum. (*Elle repasse tous les mouvements, en marmonnant son texte rapidement, pour tenter de reprendre là où elle en était. VOLTAIRE reste immobile, la fixant de tous ses yeux.*) Ah oui! (*Reprenant*) Justice, juste Ciel! Je suis perdue, je suis assassinée, on m'a coupé la gorge... Mais ce n'est pas vrai! Quoi encore?

VOLTAIRE, *avec une certaine hauteur* : Je ne suis pas le propriétaire de ce... théâtricule, je suis le Seigneur de Ferney.

LA-CONCIERGE, *pas du tout impressionnée* : Chéri! j'me suis trompée. C'est pas le proprio, c'est le maire!

L'ASSASSIN, *toujours off*: Demandez-lui c'est quoi ce machin culturel qu'il veut construire sous nos fenêtres en centre ville. Et qui nous empêchera de dormir.

LA-CONCIERGE : M'sieur Meylan, y a mon mari qui dit que pourquoi que vous voulez bâtir ce machin à Ferney.

VOLTAIRE : Je ne suis pas Monsieur Meylan, je suis François-Marie Arouet, dit Voltaire.

LA-CONCIERGE, *qui commence à avoir le tournis* : Écoutez, mon ami. Je ne suis pas grassement payée, mais un peu quand même. Les gars qui organisent cette petite sauterie, cette Fête à Voltaire comme ils l'appellent...

VOLTAIRE, *attendri* : Une fête pour moi!

LA-CONCIERGE : ... ces gars-là, c'est pas des tendres et s'ils apprennent que je n'ai pas récité mon texte jusqu'au bout, ils me virent, compris? Et alors là? Qu'est-ce qu'elle devient maman? hein? Eh bien maman, elle perd tout! (*Elle pleure*)



VOLTAIRE : Ne pleurez pas comme ça, voyons! Elle me rappelle ma nièce, Madame Denis! *(Il lui saute dessus)* Ah! Ces rondeurs me rendent fou.

LA-CONCIERGE : Bas les pattes, mon cochon! C'est peut-être pas Nouillorque, ici mais c'est pas une raison. Et maintenant, tu me laisses finir, hein? Donc-donc... *(Idem précédemment : elle remonte sur l'escalier, se couche comme si elle était morte, redescend, etc.)* Ah oui! *(Reprenant)* Où se cache-t-il? Que ferai-je pour le trouver? Où courir? Où ne pas... *(VOLTAIRE, toujours sur son chemin, la gêne.)* Oh et puis zut, à la fin! Moi, j'arrête. Chéri! *(Elle sort. VOLTAIRE reste toujours planté là impassible. Il attend la suite des événements. Arrive L'ASSASSIN).*

L'ASSASSIN : Mais, c'est un vieux! je ne peux tout de même pas m'attaquer à un vieux! Dis voir, grand-père, et si tu allais jouer un peu plus loin? Hein? Histoire de nous laisser travailler bien tranquilles?

VOLTAIRE : Non. Nous sommes bien, là. Ça nous change du Panthéon, où tout est si... théorique. *(Il salue les gens.)* Ici, il y a du monde. Ca grouille. Je ne reconnais toutefois personne. Oh! Mais si!... Là!!! Paillard! ohé! Paillard! *(À L'ASSASSIN)* Un voltairien notoire.



L'ASSASSIN : *Iste! Iste!* Pas voltairien : voltariste. Le voltairien, c'est Guichard. Et le voltairâtre, c'est Décotte.

VOLTAIRE : Et là!?!? C'est Loichemol!?!? Ça alors! Ne devait-il pas partir à Genève? Bonjour, Hervé! Et l'inspiration? Toujours au rendez-vous? *(À L'ASSASSIN)* En fait, il me doit tout.

L'ASSASSIN : Je n'arriverai jamais à me débarrasser de lui. Oh! Une idée... *(Il lui montre la radio).* Et si tu écoutais la radio?

VOLTAIRE : Merveilleuse idée, mon bon. *(Il est absorbé par son programme. L'ASSASSIN, prudemment, le pousse un peu à l'extérieur.)*

L'ASSASSIN, *à sa femme* : Tu peux venir, chérie, il est neutralisé!

VOLTAIRE, *le faisant taire* : Chut! *(Il écoute encore un peu et se relève).* Alors comme ça, c'est donc vrai.

L'ASSASSIN : Quoi donc ?

VOLTAIRE : On en parlait beaucoup entre nous, au Panthéon. Les guerres contre la Libye, en Afghanistan. La Côte d'Ivoire... Ça nous a tenus en éveil pendant des nuits entières !

L'ASSASSIN : Ben oui ! La démocratie est au bout du canon. (*Il fait mine de sortir*).

VOLTAIRE : Tout dépend de qui tient le canon !

L'ASSASSIN, *martial* : Je suis pour le droit d'ingérence quand il faut défendre nos ressortissants.

VOLTAIRE : Je voudrais bien voir la tête que vous feriez si l'armée tunisienne débarquait en France pour défendre ses ressortissants. Qui en auraient bien besoin !

L'ASSASSIN : Ce n'est pas pareil.

VOLTAIRE, *écoutant la radio* : Taisez-vous un instant... Quoi?!? Jean-Paul II a été béatifié? Mais pour quoi faire ?

L'ASSASSIN : Il a fait un miracle.

VOLTAIRE : Un? Un seul? Alors il devrait être rétrogradé. Quand on a le pouvoir de faire un miracle, on n'en fait pas un, on en fait dix. Cent. Mille! Un. Un seul. Et lequel? Hein ?

L'ASSASSIN : Il a guéri une nonne.

VOLTAIRE, *le coupant* : Ça ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse c'est tout ce qu'il n'a pas fait et qu'on serait en droit d'attendre de lui.

L'ASSASSIN : Et quoi ?

VOLTAIRE : Quoi? J'attends de lui ce que j'attends de chaque homme. Qu'il dise la vérité. Qu'il renonce à un pouvoir bâti sur une foi aveugle. Qu'il rende aux gens le droit de croire en ce qu'ils voient, de faire confiance à leur bon sens! Écoutez. Une fillette de 9 ans se fait violer. Sa mère lui fait interrompre cette grossesse contre nature. 9 ans! Et que dit l'Église? Qui croyez-vous qu'elle condamne? Le violeur? Que dit votre bon sens? Vous avez tout faux. Elle condamne la mère sans un mot de compassion pour l'enfant.

L'ASSASSIN : C'est égal. Moi, je l'aimais bien, le pape ! Il me comprenait, lui. Il disait « N'ayez pas peur ! » Et moi, comme j'ai souvent peur, ça m'rassure.

VOLTAIRE : De quoi avez-vous donc peur, mon ami ?

L'ASSASSIN : Mais! Vous lisez pas les journaux? L'insécurité, le pouvoir d'achat... Tout ça, quoi... L'immigration!

VOLTAIRE : Quoi l'immigration? Quoi? Regardez, bon sang! là, en face de vous. C'est merveilleux! Tous côte à côte, à rire ensemble! Nous sommes tous pareils, tous semblables! Méfiez-vous du droit à la différence! Il porte en lui la différence des droits...

L'ASSASSIN : Arrêtez de me parler comme ça, vous me faites peur...

VOLTAIRE : Vous êtes un imbécile, mon ami, qui tolérez qu'on parle de vous comme d'un enfant! Comment ça : « *n'ayez pas peur* », comment ça, « *l'insécurité* »! On vous vole votre Sécurité sociale et vos retraites et vous ne devriez pas avoir peur?

L'ASSASSIN : Chérie! (*Il sort. Off*) Je sais qui c'est, le petit vieux qui te tripotait tout à l'heure!

LA-CONCIERGE, *off*: C'est qui? Strauss-Kahn?

L'ASSASSIN, *off*: Mais non, t'es bête! C'est Hessel! Tu sais? Le gars qui a écrit *Indignez-vous!*

VOLTAIRE, *seul sur scène, indigné* : Pas du tout! Je suis Voltaire! Voltaire! Et je ne suis pas indigné, je suis en rage! Vous croyez vraiment que les gens attendent qu'on leur dise de s'indigner pour le faire? On nous traite comme des enfants! Enfin... Moi, ça fait longtemps qu'on ne me traite plus du tout : je suis mort. De toute évidence, je suis mort trop tôt. Je suis parti trop vite. Mais je suis là, maintenant! Et on va tout recommencer, ensemble! Contre la guerre, toutes les guerres! Contre les superstitions! Contre les maîtres à penser! Contre les gardiens du temple! Contre les temples! Allons!

LE-GENDARME : Nuisance sonore. Incitation à la rébellion. Trouble à l'ordre public. Au cachot. (*Il arrache la marionnette Voltaire de la main de la marionnettiste, la laissant à nu. Il part avec la marionnette*).

LA-MAIN-DU-MARIONNETTISTE : *Elle fait signe à l'autre main de venir et, quand elles sont côte à côte, elles saluent le public.*

RIDEAU

*Costanza Solari,  
Sur un argumentaire de Pierre Cami*



## PUBLICATIONS DE VOLTAIRE EN 1761

- À monsieur le lieutenant criminel du pays de Gex et aux juges qui doivent prononcer avec lui en première instance.
- Lettres à M. de Voltaire sur *La Nouvelle Héloïse* ou *Aloïsia*, de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève.
- Anecdotes sur Fréron écrites par un homme de lettres à un magistrat qui voulait être instruit des mœurs de cet homme.
- Appel à toutes les nations de l'Europe des jugements d'un écrivain anglais ou manifeste au sujet des honneurs du pavillon entre les théâtres de Londres et de Paris.
- Parallèle d'Horace, de Boileau, et de Pope.
- Rescrit de l'empereur de la Chine, à l'occasion du projet de paix perpétuelle.
- Lettre de M. Clopcicre à M. Eratou sur la question si les juifs ont mangé de la chair humaine, et comment ils l'apprêtaient.
- Conversation de M. l'intendant des menus en exercice avec M. l'abbé Grizel.
- Lettre de Charles Gouju à ses frères.
- Les *Car*, à M. Lefranc de Pompignan.
- Les *Ab! Ab!* à Moïse Lefranc de Pompignan.
- Entretiens d'un sauvage et d'un bachelier.
- Entretien d'Ariste et d'Acrotal.
- Sermon du rabbin Akib, prononcé à Smyrne le 20 novembre 1761 (traduit de l'hébreu).
- L'Éducation des filles.
- Préface de *L'Écossaise*.
- Avertissement (pour *L'Écossaise*).
- Stances à M. Deodati de Tovazzi.
- Stances à monsieur Blin de Sainmore.
- *Les Chevaux et les ânes*, ou *Étrennes aux sots*.
- Épître à Daphné, célèbre actrice, traduite de l'anglais
- Épître à Mme Denis. *Qu'il est doux d'employer le déclin de son âge,...*
- Épître à Mme Élie de Beaumont, en réponse à une épître en vers au sujet de Mlle Corneille.
- Épître au duc de La Vallière. *Illustre protecteur des perdrix de Montrouge,...*
- À M. le comte de \*\*\* au sujet de l'impératrice-reine.
- Chanson en l'honneur de maître Lefranc de Pompignan, et de révérend père en Dieu, son frère, l'évêque du Puy, lesquels ont été comparés, dans un discours public, à Moïse et à Aaron.

Extrait de *Voltaire intégral*

## PUBLICATIONS DES ASSOCIATIONS VOLTAIRIENNES

*Voltaire à Ferney* 1758-2008, 1759-2009, 1760-2010, 1761-2011. 48 pages, 10€ le volume

Lucien Choudin, *Deo erexit Voltaire, l'église de Ferney 1760-1826*. 170 pages, 20€

Lucien Choudin, *Le château de Voltaire, deux siècles d'images*. 134 pages, cartonné, 26€

Lucien Choudin, *Histoire ancienne de Ferney 1760-1826*. 194 pages, 20€

Lucien Choudin, *L'Oiseau de Ferney*. 62 pages, 10€

*Les Français en Russie au siècle des Lumières. Dictionnaire des Français, Suisses, Wallons et autres francophones en Russie de Pierre le Grand à Paul I<sup>er</sup>*, sous la direction d'Anne Mézin et de Vladislav Rjéoutski. ISBN 978-2-84559-035-9, 2011, 265 x 210 mm, 2 volumes, 1424 pages, 30 illustrations, cartonné, 160€

*Cahiers Voltaire 10*. Rédacteur: Ulla Kölving. ISBN 978-2-84559-077-9, ISSN 1637-4096, 2011, 250 x 200 mm, 288 pages et 50 illustrations, broché, prix 50€

*Entre belles-lettres et disciplines. Les savoirs au XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Franck Salaün et Jean-Pierre Schandeler. ISBN 978-2-84559-088-5, 2011, 240 x 160 mm, 202 pages, broché, 40€

Friedrich Melchior Grimm, *Correspondance littéraire, 5*. 1758. Édition critique par Henri Duranton avec la collaboration d'Ulla Kölving. ISBN 978-2-84559-078-6, 2011, 265 x 185 mm, xlv + 248 pages, cartonné, 82€

Friedrich Melchior Grimm, *Correspondance littéraire, 6*. 1759. Édition critique par Ulla Kölving. ISBN 978-2-84559-079-3, 2011, 265 x 185 mm, lxxii + 344 pages, 13 illustrations, cartonné, 104€

Piotr Zaborov, *Voltaire dans la culture russe*. ISBN 978-2-84559-052-6, 2011, 240 x 160 mm, 351 pages, 16 illustrations, broché, 40€

À paraître en DVD :

*L'Affaire Voltaire*, film de Jacques Mény, 15€

*Citoyen Rousseau*, film de Jacques Mény, 15€

## Crédits

- Couverture : Voltaire agriculteur et bâtisseur d'église (Alain Gégout)  
Deuxième de couverture : Voltaire à l'étang (Gérard Benoit à la Guillaume)  
P.2 : La distraction du cabriolet (Jean Huber), Musée de l'Ermitage  
P.4 : Voltaire sombre (Aline Rohrbach)  
P.6 : Deux dessins (Vauban). Taureau aux fleurettes (bois gravé anonyme)  
P.8 : Équité entre équidés (Vauban)  
P.9 : Sablier (Vauban)  
P.10 : Voltaire ressuscité (Alain Gégout)  
P.11 : La plume de Voltaire (Alain Gégout)  
P.12 : Le château et son enceinte (aquarelle de Signy, 1764)  
P.13 : L'ancienne ferme Saint-Germain (anonyme)  
P.13 : La nouvelle église de Voltaire (gravure de Michel-Vincent Brandoin)  
P.14 : Détail de l'aquarelle de Signy  
P.14 : Plan de l'église nouvelle assortie d'un commentaire manuscrit de Wagnière  
P.17 : Voltaire au théâtre (gravure anonyme)  
P.18 : Allégorie de Rousseau et Voltaire (gravure anonyme), British Museum  
P.19 : Édition des Lettres sur la Nouvelle Héloïse, 1761  
P.19 : Illustration pour la Nouvelle Héloïse  
P.20 : Voltaire désespéré, Rousseau anéanti (Alain Gégout)  
P.20 : Jean-Jacques Rousseau (imagerie d'Epinal)  
P.21 : *Shakespeare's comedies, histories & tragedies*, édition de 1623  
P.21 : Shakespeare écrivant (auteur anonyme)  
P.22 : Le bas de l'Allée de la Tire (Alex Décotte)  
P.23 : Le château, l'église et les granges (aquarelle anonyme)  
P.25 : Voltaire poète et paysan (Alain Gégout)  
P.26 : Prairie de Paimboeuf (Alex Décotte)  
P.29 : La plaque apposée sur la maison de Jean Calas à Toulouse (Alex Décotte)  
P.33-34 : La rue des Filatiers à Toulouse (Alex Décotte)  
P.37 : La Malheureuse famille Calas (gravure d'après un dessin de Carmontelle)  
P.38 : Voltaire (marionnette de Costanza Solari)  
P.40 : La Concierge (marionnette de Costanza Solari)  
P.41 : L'Assassin (marionnette de Costanza Solari)  
P.44 : Voltaire masqué (illustration de Jacques Touchet)  
Troisième de couverture : Voltaire en flocons (Alex Décotte)



Réalisation : Michel FAVRE/Le Cadratin - 01130 PLAGNE

Achevé d'imprimer en décembre 2011 sur les presses de AB NUMERIC  
20-22-24, avenue René Cassin - 69263 LYON

Dépôt légal : décembre 2011



## VOLTAIRE À FERNEY, 1761-2011

Avec 250 ans de décalage, nous voici en 1761 auprès de Voltaire, 67 ans, qui cultive son jardin, bâtit une église, se frotte aux curés, défie Fréron, dénonce Rousseau et ne note « rien » encore à la date du 13 octobre, à l'instant même où, à Toulouse, est retrouvé le corps sans vie de Marc-Antoine, fils d'un marchand de drap nommé Jean Calas.

En cette année 1761, Voltaire est d'abord « seigneur de village » :

« Il fallait ensemer les terres abandonnées et donner du grain à ceux qui en manquaient; il fallait occuper les pauvres à défricher des bruyères immenses, obtenir un arrêt du Conseil pour le dessèchement des marais, et faire adoucir surtout les ordres cruels donnés par les directeurs des fermes aux employés de fouiller dans les poches des passants, de leur arracher leurs petites tabatières de corne, et de les conduire en prison à dix lieues de là, ce qui aurait absolument dépeuplé ce malheureux petit canton qui forme peut-être le plus agréable paysage de l'Europe, habité par les plus malheureux citoyens. J'ai eu le bonheur de trouver à Paris des protecteurs qui m'ont procuré un heureux succès dans toutes ces entreprises.

Dès que j'ai vu que mon canton défriché et cultivé commençait à prendre une face nouvelle, j'ai voulu bâtir une église. »



Depuis 2008, avec 250 ans de décalage, l'association « Voltaire à Ferney » publie chaque année une brochure relatant les faits et gestes du Patriarche de Ferney. Le présent volume est le quatrième d'une série qui en comptera finalement vingt et un, le nombre des années passées par Voltaire à Ferney.

ISBN 978-2-84559-092-2  
10 euros



Publié avec le soutien de  
la Ville de Ferney-Voltaire

